



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 40, F +41 26 305 10 48
www.fr.ch/cha

Aux médias accrédités auprès
de la Chancellerie d'Etat



Fribourg, le 9 novembre 2020

Communiqué de presse

COVID-19 : en complément au centre de test cantonal pour les tests PCR situé à Forum Fribourg, les Fribourgeoises et Fribourgeois auront accès aux tests rapides antigéniques depuis cette semaine

Le canton adapte sa stratégie et offre la possibilité de se faire tester dans les pharmacies autorisées via un test antigénique rapide à partir du 10 novembre 2020. Ce test est également disponible auprès d'une grande partie des médecins de premier recours. L'offre complète celle du centre de dépistage de l'HFR, effectuant des tests PCR, installé depuis le 2 novembre à Forum Fribourg.

Tester à large échelle

La demande en tests Covid-19 est toujours en forte augmentation. Pour suivre cette demande et la volonté de la Confédération de tester à large échelle, un nouveau centre de dépistage Covid-19 (tests PCR) a vu le jour le 2 novembre à Forum Fribourg et les tests antigéniques rapides (dont le résultat est disponible en 15-20 mn) sont introduits sur le territoire cantonal. Ceci afin d'augmenter de manière significative le nombre de tests pratiqués quotidiennement.

Tests PCR à Forum Fribourg

L'HFR effectuait près de 450 tests PCR par jour sur les sites de Fribourg, Riaz et Tafers à fin octobre. Avec l'ouverture du centre de dépistage à Forum Fribourg en remplacement de ces sites, la capacité totale pourra s'élever jusqu'à 600 tests quotidiens – 520 au Forum et 80 pour les besoins propres de l'hôpital.

Concrètement, une quinzaine de collaboratrices et collaborateurs sont présents 7j/7 pour accueillir et tester les personnes présentant des symptômes, ainsi que pour la gestion administrative et le conditionnement des prélèvements, traités par le laboratoire de l'HFR, en collaboration avec le Swiss Integrative Center for Human Health SICHH, le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires SAAV et le centre de transfusion sanguine à Berne. Pour rappel, le test est réservé aux personnes dès 12 ans et présentant des symptômes. Le résultat est disponible en principe dans les 48h. L'inscription via la plateforme www.fr.ch/coronacheck est obligatoire – les personnes ne se présentant pas au rendez-vous se verront facturer un montant de Fr. 50.-.

Ce centre de dépistage cantonal, mis sur pied par l'HFR sur mandat de la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) et de la Task Force sanitaire, sera régulièrement adapté pour permettre une efficacité optimale. Certains facteurs, comme les ressources humaines ou le matériel (capacité de réactifs à disposition par exemple), entrent en effet en ligne de compte.

Tests rapides antigéniques

Selon une décision de la Confédération, les tests rapides antigéniques peuvent être effectués par les hôpitaux, les centres de dépistage, les cabinets médicaux et les pharmacies. Avec un résultat disponible dans les 15 à 20 minutes, ils permettent d'augmenter le nombre de personnes dépistées et de faciliter l'accès aux tests. Il est ainsi possible de détecter davantage de cas positifs et de mettre plus rapidement les personnes concernées en isolement.

Comme le test PCR, le test rapide antigénique est effectué par le personnel médical à l'aide d'un frottis nasopharyngé. Fribourg dispose à ce jour de 6000 tests rapides antigéniques, mis à disposition de 138 cabinets médicaux et 4 pharmacies (sur 18 autorisées) qui commencent les tests à partir de cette semaine. Selon l'OFSP, le résultat de ce test est moins fiable que celui des tests PCR. Néanmoins, compte tenu des capacités de tests PCR actuellement limitées, l'OFSP considère qu'il est utile, puisqu'il permet de tester davantage de personnes et, en cas de résultat positif, de les mettre en isolement.

Le test rapide antigénique est remboursé par la Confédération et est indiqué pour les situations suivantes :

- > La personne présente des symptômes depuis moins de 4 jours
- > Elle ne fait pas partie des [personnes vulnérables](#)
- > Elle ne travaille pas dans le domaine des soins en contact direct avec les patients
- > Elle est traitée en ambulatoire pour ses symptômes

En l'absence de symptômes, le test rapide antigénique peut être effectué sur ordre du médecin ou lors d'une alerte de l'application SWISSCOVID.

Quel que soit le test à effectuer, ceux-ci ne se font que sur rendez-vous. Les médecins généralistes n'effectueront les tests rapides antigéniques sur leurs patient-e-s que si une consultation est nécessaire.

Contacts

—

Marc Devaud, Directeur général HFR, T 026 306 01 02

Communication

—

DSAS, Claudia Lauper, Secrétaire générale, T +41 26 305 29 02, M +41 79 347 51 38